

Brignais, le 15 mars 2015

Les Ripatons

Adresse : 40 chemin des quatre vents
CP : 69530 BRIGNAIS
Tél : 06.67.26.92.83 email denise.bel@wanadoo.fr

NOTICE D'INFORMATION

**SEJOUR BURZIER
(Sallanches 74)**

Séjour de 4 jours, du mercredi 2 au samedi 5 Septembre 2015.

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de l'Association, à jour de cotisation et de licence de la FFRP.

Présentation générale du séjour :

Découverte des massifs des Aravis et des Fiz. Ces massifs calcaires sauvages et tourmentés offrent des vues magnifiques sur tout le massif du Mont Blanc. Les quatre ballades proposées sont riches en diversités et très panoramiques. Nous logerons à la « Randonnée » perchée à 950 m d'altitude et dominant la vallée de l'Arve avec vue sur les massifs du mont Blanc, des Fiz et des Aravis. Les commerces les plus proches sont à Sallanches. Le séjour est en pension complète.

Cartes IGN 1/25000 3430ET, 3531OT et 3530ET

Niveau général du séjour 5 à 5+ . Altitude maxi 2550m

Pour ce séjour j'ai prévu 2 groupes de niveau pour les jours 1 et 3 pour permettre à ceux qui seraient un peu juste pour faire 4 sorties soutenues de s'échauffer le premier jour et de récupérer un peu le jour 3. Pour les jours 2 et 4 un seul groupe.

PROGRAMME

Mercredi 2 Septembre :

Rendez-vous au parking des Tasses à 5h45 pour un départ impératif à 6 h au plus tard.

Trajet : 220 kms dont 195 kms sur autoroute. 22 Euros de péage. 2h34 par l'autoroute de Chambéry, Annecy puis sortie à Sallanches et montée vers Burzier en prenant la petite route qui longe l'église de Sallanches par la droite puis suivre la direction Burzier.

Arête de Saix ou sommet des 4 têtes :

<http://www.visugpx.com/?i=YGLHEFhOqn>

<http://www.visugpx.com/?i=7PCMWN6C4R>

Départ commun de La Randonnée 950m jusqu'à Mayères 1560m puis pour le groupe 1 montée à l'arête de Saix 1900 m et descente jusqu'au vallon de Doran point 1563 m. De là petite remontée du vallon jusqu'à la jonction avec le groupe 2.

Pour le groupe 2 (Itinéraire costaud et aérien) de Mayères montée vers la cheminée de Monthieu, rejoindre La Gouille des Fours puis le col des Arêtes noires 2128m et de là pour ceux qui veulent monter au sommet des 4 têtes 2364 m faire un aller-retour, puis descente par le vallon de Doran pour retrouver le groupe 1.

Puis refuge de Doran 1500m. Retour au gîte par la cascade de Doran et Outredière (ou par l'itinéraire le plus direct selon l'heure).

Groupe 1 : 1000 m pour 14 kms

Groupe 2 : 1500 m pour 19 kms

Jeudi 3 Septembre : Traversée des crêtes du Mont Joly avec un seul groupe

<http://www.visugpx.com/?i=07zG8HmjU3>

-Parking Alti port de Megève 1500 m- Pas de Sion 1850 m- Crête du Joly 2250m Sous l'Aiguille Croche 2400m – Tête de la Combaz 2445m – Mont Joly 2525 m – Le Planay 1438 m – Parking Altiport 1500 m. (Possibilité d'éviter les 1,5 derniers kms pour les non chauffeurs)

1330 m pour 19 kms

Vendredi 4 Septembre : Le petit Pâtre (Groupe 1) ou le sommet du grand Croisse Bollet (Groupe 2)

<http://www.visugpx.com/?i=g7TUOm6jVH>

Parking de Lintre 1060 m- Pierre fendue- Col de Niard 1801 m-Grand Croisse Bollet 220m avec possibilité d'aller directement au Petit Pâtre 1900m- Plateau des Bénés. Pointe Noire 1691 m-Parking du Perret 1276 m -Pont de la Flée 1064 m - Lintre.

Groupe 1 : 1100m 19,5 kms

Groupe 2 : 1400m 23 kms

Samedi 5 Septembre : Les Fiz avec le désert de Platé

<http://www.visugpx.com/?i=TPqAV6wB4a>

-Parking Pracoutant 1270m- Charbonnière 1407m- Chalet de Platé 2250m- Col de Barmerousse par le Désert de Platé 2325m- Descente vers les chalets de Varan et à 1850m prendre le chemin qui va à Frioland 1780m- Retour par Charbonnière puis parking.

Un seul groupe : 1300m 14 kms

Retour à Brignais vers 20 h

TRAJET - DEPLACEMENTS:

- Co-voiturage aux conditions habituelles
- Trajet : 220 kms dont 195 kms sur autoroute. 22 Euros de péage. 2h34
- par l'autoroute de Chambéry, Annecy puis sortie à Sallanches et montée vers Burzier en prenant la petite route qui longe l'église de Sallanches par la droite puis suivre la direction Burzier.

HEBERGEMENT

La Randonnée

<http://www.larandonnee.net/>

Très beau site dominant la vallée de l'Arve avec vue panoramique sur le massif du MONT BLANC, les FIZ et les ARAVIS.

Pension complète

Chambres doubles avec salle de bains pour les couples et maximum triples pour les individuels.

Draps fournis. Linge de toilette non fourni

La direction a accepté de nous mettre à disposition une salle pour les apéritifs de fin de journée.

COUT DU SEJOUR

150 Euros hors covoiturage en pension complète

(pique-niques, vin et taxe de séjour pour séjour de 3 nuitées inclus)

Ce prix comprend :

- la pension complète

Ce prix ne comprend pas:

- les boissons

- les dépenses personnelles

- les assurances facultatives (annulation, bagages, assistance rapatriement)

- d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Sur Doodle,

<http://doodle.com/w38p7pivmmectqu8>

dans l'ordre d'arrivée de l'inscription et du chèque correspondant aux frais de séjour, soit 150 Euros, à l'ordre des Ripatons.

Préciser si tu mets ta voiture à disposition. Avant le 30 avril 2015

Envoyer le chèque, dans les 4 jours suivants, à Hubert, qui s'occupe des inscriptions et de la relation avec notre lieu d'hébergement.

Nota: le chèque sera débité dès l'inscription. Dans le cas où des inscrits ont un empêchement, il leur appartiendra de trouver et de proposer un remplaçant; dans tous les cas, ils feront leur, le problème financier. Nous avons été obligés de mettre en place ces dispositions du fait de nombreux désistements sur certains séjours passés et sur les obligations administratives relatives aux séjours de 4 jours et plus.

Jean-Paul FONTAINE va s'occuper du dossier des séjours de plus de 2 nuitées et chacun aura la possibilité de souscrire ou non à l'assurance annulation dont il vous précisera le coût.

Si tu as des questions relatives à ce séjour, adresse-toi à l'organisateur du séjour

Hubert BRESSOT-PERRIN

Tel : 04-78-05-57-85

E-mail : hubirene@hotmail.com

Pour confirmer l'inscription Doodle, envoyer ton chèque d'acompte à:
Hubert BRESSOT-PERRIN 82, rue du Général De Gaulle 69530 BRIGNAIS

Les chèques seront débités, et il vous appartiendra de faire jouer l'assurance annulation en cas d'empêchement, si vous l'avez souscrite.

Les règles applicables à ce séjour sont indiquées dans les conditions générales de vente que vous trouverez sur notre site:

<http://www.ripatons.fr/#!organisation-sejours/c1vvk>

Inscriptions lancées dès à présent avec limite au 30 avril 2015.
Prise en compte des inscriptions, dans l'ordre du Doodle
Groupe limité à 28 personnes
Les personnes arrivant en plus seront mises sur liste d'attente.

Votre inscription deviendra définitive

- après réception du chèque par Hubert BP dans le délai de 4 jours après inscription sur le doodle.
- après signature et renvoi du bulletin d'inscription
- après signature et renvoi du bulletin d'assurance, même si vous n'en souscrivez pas

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre des Ripatons